

BAC PRO M 3 ans

EE

Maintenance des Équipements Industriels

Le métier

Le technicien de maintenance est un technicien d'atelier qui maîtrise les évolutions technologiques des systèmes automatisés, l'automatisation et l'informatisation des systèmes et de l'entreprise en général.

Il doit être capable d'effectuer des activités de maintenance corrective et préventive, de réaliser des modifications sur des équipements, d'assurer la gestion de maintenance, des stocks, de s'adapter aux nouvelles technologies et à l'informatique.

Les technologies étudiées

Électrique, Pneumatique, Mécanique, Soudure, Hydraulique, Informatique, automatisme, Électronique



Conditions d'admission

Examen du dossier + entretien éventuel :

- 3ème
- 3ème à découverte professionnelle

Qualités requises

Goût du contact, sens de l'initiative, imaginatif, minutieux, dynamisme, esprit d'analyse
Une bonne habileté manuelle.

Poursuite d'études

- ◆ BTS TC (dans le même établissement)
- ◆ BTS maintenance MAI ou MI
- ◆ Vie active
- ◆ 1ère et Terminale STI Génie Industriel
- ◆ Mention complémentaire

Secteur d'activité

Industrie métallurgie, agroalimentaire, automobile, aéronautique, aérospatiale, armée, travaux publics, transports, entreprises de conception, réalisation et maintenance des systèmes automatisés, ascensoristes...

Formation en milieu professionnel

Cette formation est facilitée par la réalisation de stages de **22 semaines en entreprise** sur les 3 ans.
Une formation **Sauveteur Secouriste du Travail** est incluse dans la formation

Tableau des horaires de cours hebdomadaires

Matières	Indicatif
Français - Histoire géo	3-2
Anglais	2
Éducation artistique	2
Maths - sciences physiques	2-2
Éducation civique, juridique et sociale	0.5
Hygiène prévention	1
Enseignement professionnel	12
EPS	3
Eco gestion	2
TOTAL HEURES	31.5



St Nicolas

Label : Lycée des métiers

www.st-nicolas.org

Après la troisième le baccalauréat professionnel en 3 ans

Immédiatement après la **troisième**, le bac professionnel propose une formation en 3 ans (seconde, première, et terminale professionnelle), au lieu de 4 ans (2 ans de BEP suivis de 2 ans de Bac Pro).

Ce Bac Pro en 3 ans

- valorise le diplôme en l'alignant sur le baccalauréat général et le baccalauréat technologique qui se préparent en 3 ans après la classe de troisième.
- garantit aux élèves un cursus continu jusqu'au baccalauréat au sein du même établissement.
- limite les sorties sans qualification.
- favorise l'accès au baccalauréat.
- facilite la poursuite d'études supérieures (BTS-DUT).

Durant ce parcours en 3 ans, les élèves ont la possibilité de passer un diplôme intermédiaire : BEP.

Les élèves pourront toujours **passer en Bac Pro après avoir obtenu un CAP** : le cursus en 4 ans est maintenu pour ceux qui en auront besoin. Ils pourront aussi se **réorienter** vers une seconde année de CAP après une première année en Bac Pro.